



SSSSSSSSSSSSSSSS

## IL EST TEMPS DE RENOUVELER VOTRE ABONNEMENT

§ Le bulletin *La Dynamique* est distribué gratuitement aux lecteurs. Il nous faut mettre notre liste d'envoi à jour pour faire en sorte que seuls les lecteurs intéressés continuent de le recevoir. Si vous voulez que votre nom demeure sur notre liste d'envoi et continuer de recevoir *La Dynamique* gratuitement, veuillez nous retourner le bon de commande ci-joint. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec Anne Palmer au (613) 951-2903.

SSSSSSSSSSSSSSSS

## PRIX DES DOCUMENTS DE RECHERCHE

§ Le nombre de personnes qui reçoivent actuellement les documents de recherche de l'EDTR s'est accru à un point tel qu'il n'est plus possible de les offrir gratuitement. Ainsi, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1994, un prix couvrant les frais d'impression et d'expédition sera exigé pour tout document demandé. Nous prévoyons publier en 1994 environ 15 documents qui traiteront principalement de questions relatives au contenu et à la qualité des données de l'enquête. Nous vous prions de remplir et de retourner le plus tôt possible le bon de commande inclus dans le présent numéro de *La Dynamique*.

### Note de la rédaction

L'année 1993 tirant à sa fin, l'occasion nous est donnée de jeter un coup d'oeil rétrospectif sur les réalisations considérables de l'équipe de l'EDTR ces douze derniers mois. Il y a eu la collecte des données de l'interview préliminaire auprès des membres du premier panel de répondants de l'EDTR en janvier, la tenue de deux importants essais sur le terrain en février et en mai, la révision du contenu des composantes «travail» et «revenu» de l'enquête, à la suite de l'analyse des données recueillies dans le cadre de ces essais et les premiers travaux sur le traitement des données de l'enquête de même que définition des besoins en matière de produits. Par ailleurs, la nouvelle année annonce des choses plus importantes et plus intéressantes encore, en

particulier pour nos lecteurs de *La Dynamique*, puisque c'est en 1994 qu'aura lieu le premier cycle d'interviews visant à recueillir les données sur le travail et le revenu, que sera diffusé un fichier de microdonnées à grande diffusion et que sera publiée une analyse des résultats de l'enquête.

J'attire l'attention de nos abonnés sur la feuille jointe au présent bulletin à propos du renouvellement des abonnements à *La Dynamique* et aux documents de recherche de l'EDTR. Veuillez nous la retourner immédiatement, avant de l'oublier. De plus, j'aimerais vous souhaiter, en mon nom et en celui du reste de l'équipe de l'EDTR, de très joyeuses fêtes.

Philip Giles

Les prix ont été établis de la façon suivante :

- 50 \$ (plus 3,50 \$ de TPS) par année pour tous les documents de recherche de l'EDTR dans une langue (anglais ou français);
- 5 \$ (plus 0,35 \$ de TPS) pour un exemplaire d'un document dans une langue;
- 5 \$ (plus 0,35 \$ de TPS) par disquette pour la version WordPerfect de documents de recherche de l'EDTR, au choix de l'utilisateur -- peu importe le nombre de documents sur la disquette.

(Pour l'extérieur du Canada, ces prix sont en dollars US et la TPS ne s'applique pas.)

Les documents de recherche de l'EDTR continueront d'être distribués gratuitement d'ici la fin de 1993. Les lecteurs qui souhaitent que leur nom demeure sur la liste d'envoi en 1994 doivent remplir le bon de commande ci-inclus et le retourner avec le paiement de leur abonnement annuel (version papier ou électronique). Les paiements peuvent être faits par chèque ou par carte de crédit (Visa ou MasterCard).

Nous continuerons de publier dans le bulletin *La Dynamique* un résumé des documents de recherche récemment parus à l'intention des lecteurs qui voudraient se procurer ces documents à l'occasion seulement.

§§§§§§§§§§§§§§§§

**FAITS NOUVEAUX  
CONCERNANT LA  
COMPOSANTE TRAVAIL**

§ Le contenu de l'interview pour la collecte des données sur le travail a été modifié par suite de l'essai sur le terrain effectué en janvier 1993 (test 3A).

Le libellé des questions, les choix de réponses et le cheminement des questions utilisés lors de cet essai figurent dans **Le «questionnaire» de la collecte des données sur le travail de l'EDTR - janvier 1993**, publication n° 93-02 de la série des documents de recherche de l'EDTR. Un document semblable, qui fera aussi partie de la série des documents de recherche de l'EDTR et qui contiendra les questions définitives, sera publié sous peu.

### **Principaux changements apportés au contenu depuis l'essai de janvier 1993**

Nous avons abandonné le module portant sur les soins (Support). Les questions de ce module concernaient les soins donnés à d'autres personnes, les soins reçus d'autres personnes et l'incidence de ces soins sur l'activité. Le sujet avait une certaine valeur analytique, mais les répondants n'ont pas bien compris les questions. Afin de respecter la durée convenue de l'interview (30 minutes en moyenne par ménage), il fallait laisser tomber certaines questions et, pour des raisons liées à la qualité, ce module nous a semblé un choix logique. Il est possible d'obtenir certaines informations relatives aux liens entre l'activité et les responsabilités familiales à partir d'autres questions de l'enquête. À cet effet, les choix «s'occuper des enfants» et «s'occuper d'autres membres de la famille» ont été ajoutés aux raisons possibles pour lesquelles les personnes travaillent à temps partiel, prennent des congés ou quittent leur emploi.

Il est possible d'obtenir les dates de périodes sans travail au cours de l'année (le cas échéant) à partir des dates d'entrée en fonction et de cessation d'emploi pour un employeur. Ces dates, tirées du test 3A, faisaient l'objet d'une confirmation explicite par les répondants. Bon nombre de ceux-ci ont trouvé que la réponse était évidente et que la question était répétitive. Par ailleurs, la confirmation de ces dates n'a donné lieu à aucune correction. Nous avons donc éliminé la question portant sur la confirmation des dates de périodes sans travail.

Nous avons ajouté des questions se rapportant aux cours formels suivis pendant l'année. Ces questions seront posées à toutes les personnes âgées de 15 à 69 ans et serviront à recalculer le **niveau d'instruction** et à mettre à jour les réponses relatives aux grades, certificats et diplômes, qui ont été obtenues lors de l'interview préliminaire. Il avait été prévu que ces questions seraient incluses dans la composante sur le travail, mais elles n'ont pas été posées lors du test 3A.

Des questions visant à recueillir des renseignements relatifs à des employeurs en particulier (jusqu'à concurrence de trois) ont été ajoutées. Comme les questions sur les cours suivis pendant l'année, il avait été prévu que des questions sur les caractéristiques

des employeurs feraient partie du contenu, mais non du test 3A pour diverses raisons. Les questions supplémentaires portent sur les caractéristiques suivantes :

- salaire - on enregistrera un changement survenu pendant l'année, de même que la date de ce changement (lorsque cela est possible, on rappellera aux répondants le salaire déclaré l'année précédente);
- horaire de travail - deux changements survenus dans l'année seront consignés, afin de déterminer exactement le nombre total d'heures de travail pendant l'année;
- affiliation syndicale - oui/non;
- emploi assorti d'un régime de retraite agréé - oui/non;
- travail à la maison - oui/non et nombre d'heures par semaine;
- taille de l'entreprise - quatre catégories.

Pour chaque employeur, des renseignements détaillés relatifs à au plus deux congés d'une semaine ou plus seront recueillis. Ces renseignements visent tous les congés, à l'exception des vacances payées.

À la liste des raisons possibles pour lesquelles les gens prennent des congés ou quittent leur emploi, nous avons ajouté «**Maladie ou blessure liée au travail**».

Les questions relatives au **Lieu de travail** ont été éliminées. Il était très difficile de répondre à ces questions, en particulier pour les enquêtés-substituts.

Lors du test 3A, nous demandions, pour chaque congé et chaque période sans travail, si l'enquêté avait touché des prestations d'assurance-chômage, des indemnités d'accident du travail et des

prestations d'aide sociale. Les intervieweurs et les répondants ont trouvé que ces questions portaient à confusion et étaient répétitives. Nous avons donc déplacé les questions portant sur les compensations financières pour en faire un module distinct et les poser à tous les répondants âgés de 15 à 69 ans. Le niveau de détail reste le même, c'est-à-dire que l'on précise séparément pour chacun des trois types de compensation les mois au cours desquels des sommes ont été reçues. En procédant ainsi, on perd le contexte de congé ou de période sans travail, mais il semble que beaucoup de répondants n'aient pas bien compris ce contexte de toute façon.

L'objectif que nous visions avec le module relatif à l'incapacité et les questions sur les fonctions de surveillance demeure. Nous avons cependant modifié les questions, afin de les clarifier et de simplifier l'interview.

### **Mini-test de septembre 1993**

Nous avons effectué en septembre un petit essai sur le terrain afin de tester la série de questions révisées, de vérifier la clarté des questions en anglais et en français et de nous donner une idée de la durée de l'interview pour la collecte des données sur le travail.

L'essai nous a permis de constater que la formulation de certaines questions devrait être revue, en particulier celle des questions en français, et que la durée des interviews était conforme à ce qui avait été prévu.

§§§§§§§§§§§§§§§§§§

### **RÉSULTATS DE L'ESSAI D'AOÛT 1993**

§ Une courte enquête a été effectuée en août comme supplément à l'Enquête sur la population active (EPA). Cette enquête visait à déterminer dans quelle mesure les gens permettraient à Statistique Canada d'avoir directement accès à leur dossier fiscal pour se procurer des données concernant leur revenu, plutôt que d'avoir à répondre à un questionnaire. Cette petite enquête présente de l'intérêt non seulement pour l'EDTR, mais aussi pour d'autres enquêtes-ménages dans le cadre desquelles on recueille des données sur le revenu, notamment l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC).

Les résultats obtenus auprès d'un échantillon de 29 582 personnes sont les suivants : Oui (permettraient l'accès) - 49 %; non - 34 %; non déclaré - 17 %. Si l'on exclut les personnes qui n'ont pas répondu à la question, il ressort qu'environ 59 % des répondants autoriseraient l'accès à leur dossier fiscal à des fins statistiques. Nous publierons une analyse détaillée de ces résultats dans un document de recherche de l'EDTR, mais en voici déjà quelques-uns :

- Environ la moitié des répondants faisaient partie de l'échantillon de l'EFC en avril et étaient donc en mesure de comparer les deux méthodes. Toutefois, on n'a observé presque aucune différence de préférence entre les répondants qui avaient participé à l'EFC et ceux qui n'y avaient pas.
- À l'exception de Terre-Neuve, nous avons observé très peu d'écart entre les provinces. À Terre-Neuve, environ 70 % des répondants ont dit qu'ils autoriseraient l'accès à leur dossier fiscal.
- En règle générale, plus le répondant est jeune, plus il accepterait que l'on consulte son dossier, quoique les personnes âgées de 70 ans et plus ont été proportionnellement plus nombreuses que celles de 35 à 69 ans à répondre «oui» à la question.
- Les femmes ont été proportionnellement un peu plus nombreuses (60 %) que les hommes (58 %) à être d'accord avec cette idée.
- En général, ce sont surtout les personnes ayant un faible revenu qui permettraient que l'on consulte leur dossier. Si l'on se fonde sur les données de l'EFC, parmi les répondants ayant indiqué «oui», 65 % étaient des personnes dont le revenu de 1992 était inférieur à 20 000 \$; chez les personnes ayant eu un revenu de plus de 60 000 \$ en 1992, la proportion correspondante était de 57 %.
- Le niveau d'instruction n'a presque pas eu d'incidence sur les résultats.





- **Aucune question sur le patrimoine ne sera posée lors du premier cycle d'interviews**

Nous ne recueillerons pas de données sur les biens et les dettes en mai 1994. Nous en avons décidé ainsi pour les raisons suivantes :

- Nous trouvons que nous ne disposons pas suffisamment de temps pour l'élaboration des données sur le revenu et de celles sur le patrimoine. Des délais très serrés nous auraient obligés à accorder une moins grande attention aux données sur le revenu, qui sont précisément notre priorité.
- Dans le cadre d'autres enquêtes longitudinales (comme le SIPP, «Survey of Income and Program Participation», aux États-Unis), on ne recueille pas de données sur le patrimoine la première année. L'érosion de l'échantillon est généralement forte la première année, puis se stabilise. Le fait de se limiter à un certain nombre de questions la première année devrait faire en sorte que l'érosion sera moins marquée.
- Il serait utile de consacrer plus de temps à la détermination des éléments de données à recueillir. En reportant à plus tard la collecte des données sur le patrimoine, nous disposons de plus de temps pour évaluer les données du test 3B et entamer des discussions avec les utilisateurs.
- **Réduction de l'échantillon pour le premier panel**

Dans le dernier numéro de *La Dynamique*, nous avons publié un tableau montrant la répartition des personnes et des ménages de l'échantillon selon la province. Ce tableau, dans lequel 40 542 personnes (âgées de 15 ans et plus) étaient réparties dans 17 709 ménages, était fondé sur les ménages ayant répondu à l'interview préliminaire réalisée en janvier 1993. Deux changements fondamentaux ont été faits à partir de ce tableau afin de tirer l'échantillon du premier panel de l'EDTR. D'abord, la taille de celui-ci a été réduite à 15 000 ménages. Ensuite, un petit sous-échantillon de ménages qui n'ont pas répondu à l'interview préliminaire de janvier 1993 (99) a été retenu. Nous essayerons de convaincre ces ménages de participer à l'enquête. Les



renseignements que nous obtiendrons nous permettront de comprendre l'effet de la non-réponse et de l'érosion de l'échantillon sur la qualité des données. Le tableau qui suit donne la répartition révisée des ménages et des personnes.

Province	Ménages	Personnes (âge en janvier 93)			
		0 - 14	15 - 69	70 +	Total
T.-N.	749	567	1 631	172	2 370
Î.-P.-É.	317	226	617	78	921
N.-É.	1 061	664	1 898	243	2 805
N.-B.	914	574	1 829	167	2 570
QC	2 895	1 630	5 403	451	7 484
ONT.	4 066	2 436	7 696	725	10 857
MAN.	1 066	681	1 834	266	2 781
SASK.	1 185	715	1 961	322	2 998
ALB.	1 408	979	2 605	211	3 795
C.-B.	1 345	872	2 417	285	3 574
CANADA	15 006	9 344	27 891	2 920	40 155

SSSSSSSSSSSSSSSS

**SÉRIE DE DOCUMENTS DE  
RECHERCHE**

§ Chaque numéro de *La Dynamique* contient un bref résumé des nouveaux documents de recherche. Vous pouvez demander certains documents seulement ou faire inscrire votre nom sur notre liste d'envoi de façon à les recevoir tous, dès leur parution. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Anne Palmer par téléphone au (613) 951-2903, par télécopieur au (613) 951-3253, ou par courrier à l'adresse suivante : 11-D8 Immeuble Jean-Talon, Parc Tunney, Ottawa K1A 0T6.

- **93-11 Aspects qualitatifs de la collecte du Test 3B de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu**

Sylvie Michaud, Mylène Lavigne,  
Jacqueline Pottle

Il s'agit d'un rapport sur la qualité des données sur le revenu recueillies lors du test de mai 1993. Ce document ressemble à la publication n° 93-07, dans laquelle étaient décrits les résultats de l'essai de la collecte des données sur le travail réalisé en janvier 1993. Nous avons l'intention de produire un rapport sur la qualité des données pour chaque période de collecte des données, en nous inspirant de ces modèles.

- **93-12 Résumé des observations formulées par les intervieweurs et les observateurs du bureau central -- Test de mai 1993**

Dahna Deslauriers, Mary Allen

Ce document est le pendant, pour la collecte des données sur le revenu, de la publication n° 93-05 de la série de documents de recherche de l'EDTR. Il contient les observations formulées par les intervieweurs et les observateurs du bureau central à la suite de l'essai de la collecte des données sur le revenu, qui a eu lieu en mai 1993. En raison de son contenu détaillé, il est peu probable que ce document intéresse un grand nombre de lecteurs. Par conséquent, nous ne le distribuerons qu'à ceux qui en feront la demande.

- **93-13 Questions relatives à l'aide du milieu : Résultats de l'essai de janvier 1993 de l'EDTR**  
Yves Saint-Pierre

- **93-14 Classification de la population active dans le cadre de l'EDTR : Évaluation des résultats du test 3A**  
Doug Hiemstra, Mylène Lavigne,  
Maryanne Webber

Dans ces deux documents, les auteurs présentent les derniers résultats de l'essai de la collecte des données sur le travail, effectué en janvier 1993, relativement à ces sujets.

- **93-15 Résultats du test 3B de l'EDTR : Sources de revenu**  
Élaine Fournier, Chantal Grondin,  
Mary Allen, Jamie Brunet
- **93-16 Résultats du test 3B de l'EDTR : Effet du carnet**  
Élaine Fournier, Debbie Lutz
- **93-17 Résultats du test 3B de l'EDTR : Avoirs et dettes (patrimoine)**  
Yves Saint-Pierre, Jamie Brunet

Ces trois documents portent sur l'évaluation prévue de l'essai de la composante revenu effectué en mai 1993. Dans le premier et le troisième documents, les auteurs analysent le contenu de l'enquête, en évaluant la qualité des réponses obtenues pour chaque poste. Dans le deuxième, on traite de l'efficacité de la méthode de collecte. Les trois publications mettent en évidence des résultats détaillés.